



Charte de qualité pour pharmaciens spécialisés en homéopathie.

- Le pharmacien s'engage à **se former** de manière spécialisée en homéopathie
- Le pharmacien s'engage à se former au **conseil** homéopathique, à étudier la nomenclature des médicaments homéopathiques, les abréviations et conventions de prescription. Il est vigilant quant aux synonymes.
- Le pharmacien forme son **personnel**.
- Le pharmacien possède la **documentation** nécessaire : pharmacopées, matières médicales, documentation galénique, répertoires...
- Le pharmacien travaille conformément à ses **fiches de qualité** ; celles-ci répondent aux normes en vigueur dans notre pays.

S'il prépare : le pharmacien dispose d'un **local** séparé par tout moyen de fermeture approprié pour les préparations homéopathiques et un **matériel** exclusivement réservé à cet usage.

Le pharmacien se procure le matériel adéquat en fonction des activités qu'il développe.

Le matériel en contact avec la préparation est en porcelaine, verre, inox, silicone, PTFE, polypropylène, (liste non exhaustive)

Tout le matériel ré-utilisé doit être passivable. En cas d'impossibilité technique le pharmacien prévoit une procédure adéquate afin d'éviter la contamination croisée.

- **Balance** de précision plus ou moins 1 mg
- **Etuve** en inox pour la passivation permettant une température d'une heure à 130°
- **Flux laminaire** classe B ou ISO5
- Equipement gravimétrique et/ou volumétrique permettant la préparation des **dilutions** homéopathiques : produits semi finis ou finis.
- Méthode et/ou matériel permettant des **succussions** reproductibles pour les médicaments homéopathiques.

- Méthode et/ou matériel permettant l'**imprégnation** reproductible des excipients homéopathiques courants (Ph.Eur).
 - Méthode et/ou matériel pour le remplissage reproductible des **gélules**.
 - Pour les **triturations** : mortier en porcelaine, manuel ou mécanique, avec pilon et racloir non métallique (ex. en porcelaine ou silicone) (Ph. Eur.)
 - Source de chaleur adéquate et/ou bain marie et accessoires pour la préparation des **suppositoires et ovules**.
 - Matériel adéquat pour le remplissage des **ampoules** buvables.
-
- **Lieu de conservation** ordonné et clair pour stocker de manière adéquate les souches, produits semi-finis et médicaments finis; les conditions de conservation correspondent aux normes de la Pharmacopée de référence et aux indications figurant sur les étiquettes des souches.
 - **Emballages** adéquats et compatibles pour la conservation des produits semi-finis et finis.
 - Méthode d'**étiquetage** claire et complète garantissant l'identification et la traçabilité.
 - Le pharmacien veille à la qualité de l'**eau** (Aqua Purificata, Ph. Eur.)
 - Il surveille la qualité adéquate de l'**air** dans l'espace de préparation.
 - Le pharmacien utilise des **souches** dont l'origine et la qualité répondent à la législation et aux pharmacopées en vigueur.
 - Le pharmacien utilise des **excipients** dont l'origine et la qualité répondent à la législation et aux pharmacopées en vigueur.
 - Le pharmacien s'assure du **bon fonctionnement**, de l'**entretien** et de la **maintenance** de son matériel.
 - Le pharmacien assure la **traçabilité** de ses préparations depuis l'origine des souches et excipients jusqu'à la préparation magistrale ou officinale terminée.